

performance environnementale en milieu urbain conventionnel

Le CAUE de la Haute-Savoie souhaitait de nouveaux locaux pour développer ses activités culturelles et de formation vers un public plus large. L'opportunité d'un projet déjà en cours au centre d'Annecy a été saisie, car sa localisation à proximité de Courier et de la gare ouvrait de larges possibilités d'action vers tous les publics. L'immeuble, conçu par l'agence d'architecture Brière et Brière et prévu initialement pour accueillir des activités tertiaires, pouvait facilement évoluer pour accueillir des espaces d'exposition et de formation.

En revanche, son implantation se heurtait à une autre ambition du CAUE, celle d'ériger un édifice exemplaire sur le plan de l'environnement. Dans un site urbain contraint, la performance en ce domaine était difficile.

L'îlot-S est pourtant une réussite. L'architecture et la technique ont eu raison des difficultés initiales. Ce succès lui confère une aura particulière. Il est aisé, grâce une volonté forte et une conception qualitative, de relever le défi environnemental, et cela quel que soit le contexte.

mots clés

aluminium
art
architecture
autre équipement public
béton
bois
culture et loisirs
développement durable

équipement public
espace public
lumière
rue et place
urbanisme
tertiaire
verre
zone d'aménagement concerté

adresse

2 ter, avenue de Brogny
74000 Annecy

ANNECY

L'ÎLOT-S, SIÈGE DU CAUE DE HAUTE-SAVOIE À ANNECY

MAÎTRES D'OUVRAGE
CAUE DE HAUTE-SAVOIE ET CERIM

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE
ARCHITECTES - BRIÈRE & BRIÈRE
ÉCONOMISTE - MARCIAN, GATECC
BET STRUCTURE - GROUPE DELTA
BET FLUIDES : BUREAU D'ÉTUDES
INGÉNIERIE
BET GÉOTHERMIE - ANTEA
ÉTUDES DE SOL - ÉQUATERRE
BUREAU DE CONTRÔLE ET
COORDONNATEUR SPS - ALPES
CONTRÔLES

SHON : 698 m²
SHOB : 1 758 m²

COÛT DES TRAVAUX
1 414 000 € HT
MONTANT DE L'OPÉRATION
2 847 200 € TTC

DÉBUT DU CHANTIER : DÉCEMBRE 2007
LIVRAISON : JUIN 2009
MISE EN SERVICE : SEPTEMBRE 2009



De l'hostilité aux résultats

Les niveaux de performance Effinergie et Bâtiment basse consommation (BBC 2005) ou encore la qualité de bâtiment démonstrateur à basse consommation énergétique au Prébat paraissent pour les visiteurs du nouvel édifice, un seuil que ce devait d'atteindre le siège d'un organisme qui promeut l'environnement. Pourtant, parvenir à cette dimension éthique n'a pas été une sinécure.

L'îlot-S est en effet le dernier édifice bâti de l'opération *Courier*, un ensemble urbain dont la conception générale est très antérieure à la révolution environnementale des mentalités. Ainsi, le site n'est pas du tout favorable à la réalisation d'un immeuble à hautes performances énergétiques. Autour de la parcelle, de nombreuses constructions sont autant de masques au soleil. En outre, le CAUE n'est pas le maître d'ouvrage initial du projet. Il faut convaincre le promoteur immobilier et les architectes de modifier une conception déjà bien avancée. Dernière contrainte, le CAUE est un organisme qui promeut l'architecture et qui souhaite s'ouvrir davantage au public. Autrement dit, l'édifice doit être qualitatif et largement ouvert sur la ville.

La performance environnementale est obtenue grâce à l'application de grands principes, une isolation renforcée, des apports passifs importants et la production d'énergies renouvelables, auxquels s'ajoutent des dispositifs complémentaires. Dans le détail, la structure de l'édifice est un système de poteaux-dalles en béton pour une bonne inertie thermique et les cloisons intérieures sont en mélèze non traité. L'enveloppe extérieure évite les ponts thermiques, reçoit une isolation importante et comporte des baies aux vitrages à

l'argon. Les apports solaires sont importants et contrôlés grâce à de nombreux brise-soleil et une gestion automatisée et différenciée des stores extérieurs. La production énergétique, nécessaire au chauffage et à l'électricité, est assurée par deux systèmes innovants. Une pompe à chaleur géothermique est nourrie par six puits verticaux (90 mètres de profondeur). La chaleur ou le refroidissement se diffusent par des capillaires insérés dans les plafonds. La couverture de l'édifice est entièrement constituée de panneaux photovoltaïques.

Le nécessaire et le suffisant

La performance environnementale ne s'effectue pas au détriment de l'architecture de la construction. L'édifice, situé dans un des quartiers les plus récents d'Annecy, en devient un des repères. Isolé au sein d'un futur jardin, il flotte tel un monolithe d'acier et verre. Au nord, une immense surface noire, support de la communication événementielle surmonte l'entrée. A l'est et à l'ouest, derrière une maille en inox support à du lierre, les façades, articulées par une trame, s'assouplissent par le rythme des ouvertures vitrées alternant avec les parties pleines. La façade sud est en gradins à partir du second niveau, exploitée par l'aménagement de deux terrasses. A l'intérieur, l'édifice conserve cette diversité unifiée par l'emploi d'un nombre restreint de matériaux et de couleurs. A l'usage du métal et du verre s'ajoute celui du béton, laissé brut sur certains murs ou ciré aux sols des deux premiers niveaux. Cette variation neutre de tons gris est favorable aux expositions. Les tons froids sont réchauffés par l'usage du bois (cloisons séparatives et menuiseries extérieures) et par un mobilier de couleur rouge. L'omniprésence du verre donne le sentiment d'espaces ouverts. L'architecture évite ici tous les affres d'une conception environnementale excessive. Ses grands principes, la réflexion sur la lumière et l'espace, l'attention au site, correctement appliqués, sont les synonymes d'une relation positive entre l'homme et son milieu.

tertiaire

BAC09-ter006

CAUE
HAUTE-SAVOIE

L'îlot-S
2 ter avenue de Brogny
bp 339
74008 Annecy Cedex
Tél 04 50 88 21 10
Fax 04 50 57 10 62
caue74@caue74.fr
www.caue74.fr



Rédaction : Odile Dauchez et Benoît Godineau - novembre 2009
Photographies : CAUE de Haute-Savoie
Conception graphique : Maryse Avrillon, CAUE de Haute-Savoie



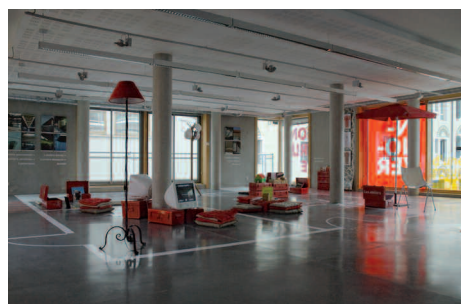
1

1. Entente
2. Anagramme
3. Mise à quai



1

2



3